



Demande de naturalisation

Par **Tete91**, le **22/05/2023** à **14:23**

Bonjour, je suis de nationalité péruvienne et me suis mariée au Pérou avec un français. Sommes venus habités en France en 2010 et avons eu un enfant née en France. Nous avons divorcé suite à des violences conjugales. J'ai un titre de séjour mais je souhaiterai obtenir la nationalité française. Et pour cela on me demande la transcription de divorce. De quoi s'agit il et quelles sont les démarches. Qui dois je contacter pour obtenir ce document ou bien y a-t-il une autre solution